



Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : [mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr)

**Avril 2015**

**LOCATION SALLE  
« Jordi BARRE »  
GUIDE  
DE BONS USAGES**





Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

## CARACTERISTIQUES GENERALES

Nom de la salle : Jordi BARRE



Adresse : 10 rue des Albères  
66300 SAINT-JEAN-LASSEILLE



Capacité d'accueil : 108 personnes



Superficie : 90,68 m<sup>2</sup>



Heures d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi	De 8h00 à 23h00
Samedi	De 8h00 à 1h00
Dimanche	Fermée



Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

## CONSIGNES DE SECURITE



Les issues de secours doivent rester dégagées



SAMU : 15



POMPIERS : 18



GENDARMERIE : 17



ASTREINTE MAIRIE :



Le responsable qui réalise l'état des lieux doit expliquer les consignes de sécurité et doit s'assurer que les extincteurs sont en place.



Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

## TARIFS DE LOCATION ANNEE 2015

### Nom de la salle : Jordi BARRE

- ✓ La grille tarifaire est fixée annuellement par délibération du Conseil Municipal.
- ✓ Les tarifs, révisés annuellement, sont ceux fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 09/04/2015
- ✓ Ces prix sont nets : eau, électricité et chauffage compris.

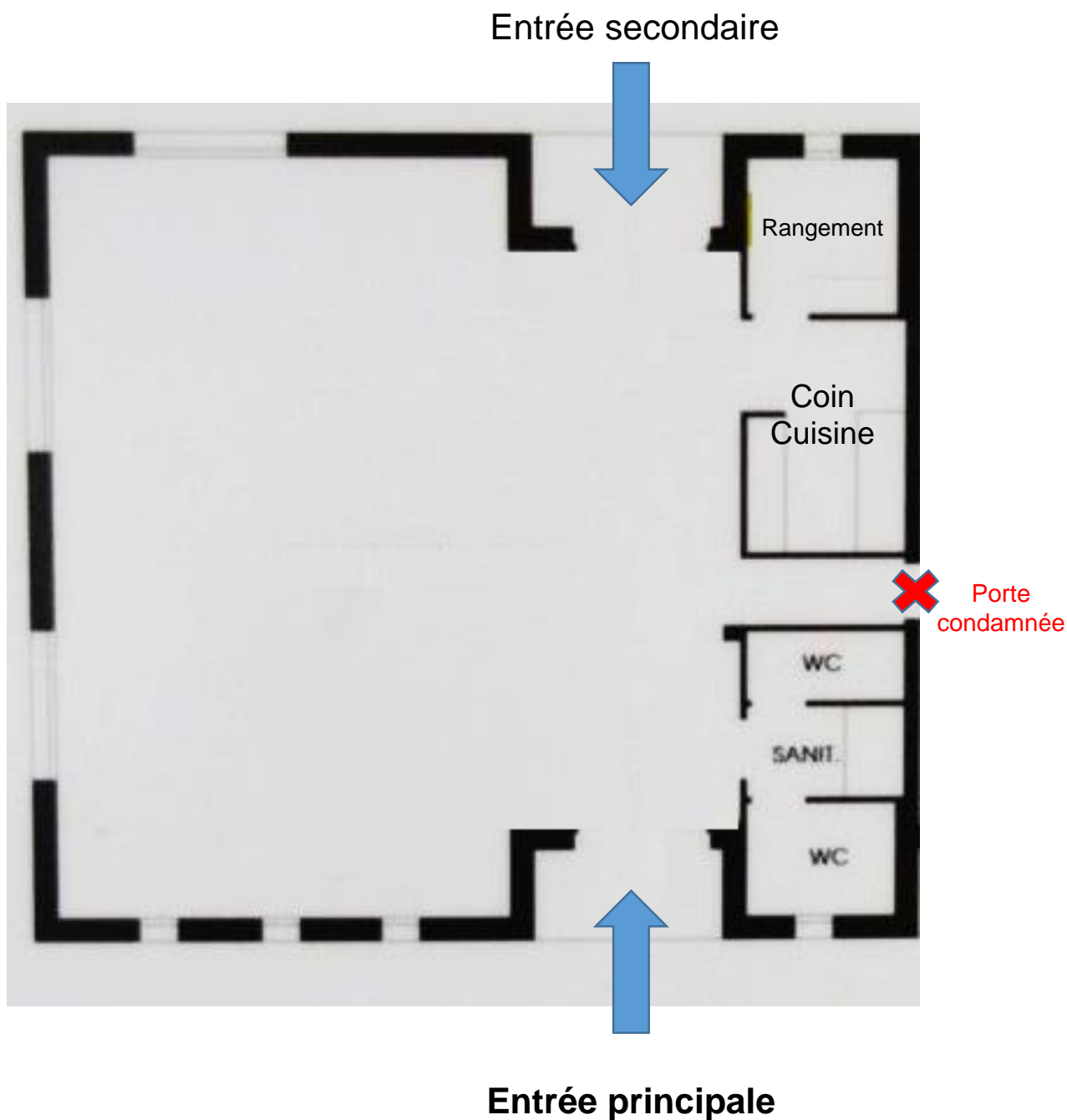
Salle Jordi BARRE (90,68m <sup>2</sup> / 108 pers.)	Journée ou Soirée (lundi au samedi)			Week-end		
	Tarifs	Accomptes	Caution	Tarifs	Accomptes	Caution
Particuliers lasseillais						
Associations communales						
Particuliers hors Commune						
Associations hors Commune						
Autres organismes						



Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

## PLAN SCHEMATIQUE DE LA SALLE

Nom de la salle : Jordi BARRE








Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr



## FONCTIONNEMENT DE LA SALLE

Nom de la salle : Jordi BARRE

- ✓ **Ne pas toucher l'armoire électrique**
- ✓ Avant de quitter la salle, veiller à éteindre toutes les lumières



-  Interrupteur Lumière
-  Prise/Prise TV/Téléphone
-  Disjoncteur électrique

-  Alarme Incendie
-  Extincteur



Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

## NETTOYAGE ET RANGEMENT

Nom de la salle : Jordi BARRE

Le locataire s'engage à rendre la salle dans les conditions suivantes :

- ✓ Déchets triés déposés dans les containers situés à l'extérieur de la salle municipale. Ces containers doivent rester sur leurs emplacements
- ✓ Locaux balayés et nettoyés (salle et annexes)
- ✓ Tables et chaises rangées au sol selon schéma ci-dessous

### SCHEMA DE RANGEMENT



Le locataire doit impérativement utiliser le kit de nettoyage de la salle fourni par la municipalité. Cependant, il doit fournir les sacs de poubelle.



Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

## DECHETS ET TRI SELECTIF

Nom de la salle : Jordi BARRE

- ✓ Nous vous demandons de trier vos déchets
- ✓ Tous les sacs de déchets doivent être amenés **sans exception** dans les containers annexes à la salle municipale.

*Déchets de cuisine*  
*Emballages plastiques (sacs, films plastiques...)*  
*Barquettes alu et polystyrène*  
*Pots de produits laitiers (yaourts, crème fraîche...)*  
*Papiers, cartons salis ou contenant des restes*



*Bouteilles et flacons en plastique (eau, lait, jus de fruits, soda, huile, produits d'entretien, sauces...)*  
*Boîtes de conserve*  
*Aérosols, Canettes*  
*Briques alimentaires (jus de fruits, lait...)*  
*Emballages et cartons propres*  
*Journaux, prospectus, magazines*



*Un container à verres est à votre disposition sur le parking de la salle municipale pour tout ce qui est BOUTEILLES EN VERRE (vin...)*



Merci de contribuer au recyclage des déchets instauré sur la commune de Saint-Jean-Lasseille.





Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

## FONCTIONNEMENT DU CHAUFFAGE

Nom de la salle : Jordi BARRE



Chauffage :



Climatisation :



Système d'aération :



Tout système de chauffage ou de climatisation doit être éteint avant la fermeture définitive de la salle.



Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

## ELECTROMENAGERS ET HIFI

Nom de la salle : Jordi BARRE

- |                    |                         |
|--------------------|-------------------------|
| ✓ 1 Frigidaire     | ✗ Grilles (grillade)    |
| ✗ Congélateur      | ✓ 2 Plaques électriques |
| ✓ Coin Cuisine     | ✓ 1 Micro-ondes         |
| ✗ Friteuse         | ✗ Téléphone fixe        |
| ✓ 1 Machine à café | ✓ 1 Télévision          |
| ✓ Evier            |                         |





Hôtel de ville  
30, Avenue de mairie  
66300 Saint-Jean-Lasseille  
Tel : 04.68.21.72.05  
Courriel : mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

## CONSIGNES DE FERMETURE DE LA SALLE

Nom de la salle : Jordi BARRE

Le locataire doit impérativement veiller à :

- ✓ Eteindre les lumières
- ✓ Fermer les fenêtres et baisser les volets
- ✓ Fermer les robinetteries
- ✓ Eteindre les radiateurs ou la climatisation
- ✓ Débrancher le frigo et le laisser entrouvert
- ✓ Débrancher tous les éléments électroménagers
- ✓ Fermer à clé la salle



Avant de quitter les lieux, le locataire doit **obligatoirement** s'assurer de l'absence de risques d'incendie, d'inondation ou d'intrusion.

Il procède également à un contrôle général de la salle et de ses abords et vérifie en particulier que l'alarme soit activée si les locaux sont équipés.

